



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MON  
MASTER**

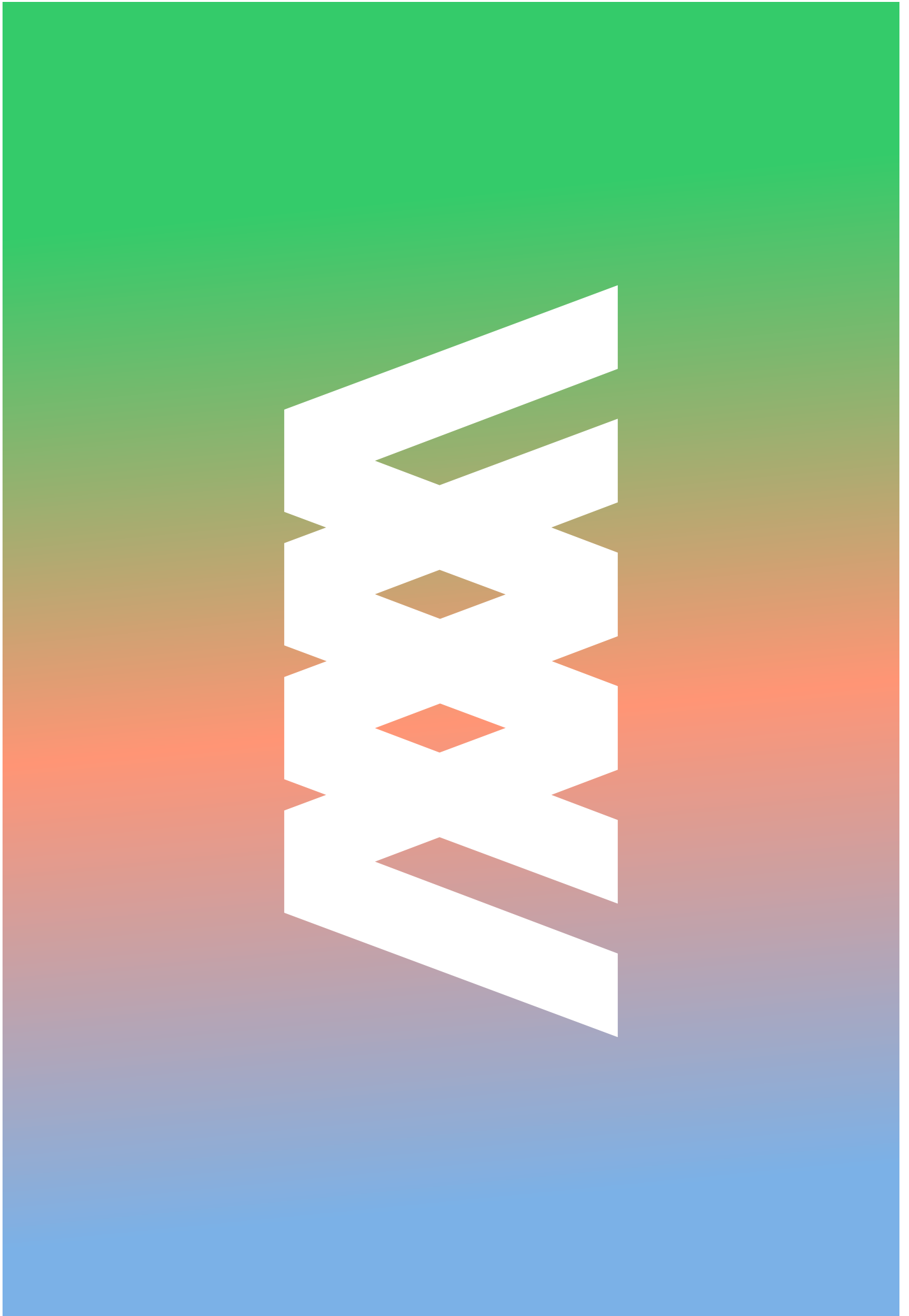
# Guide candidat 2026

— phase principale d'admission

# L'ADMISSION



[monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr)



## **CALENDRIER 2026 4**

## **LES RÉPONSES DES FORMATIONS 5**

La proposition d'admission 5

Délais de réponse 9

La liste d'attente 10

Le refus 11

## **CAS PARTICULIERS 12**

Déposer un contrat dans une formation mixte 12

Accepter définitivement une proposition d'admission classique et recevoir une proposition d'admission en alternance 13

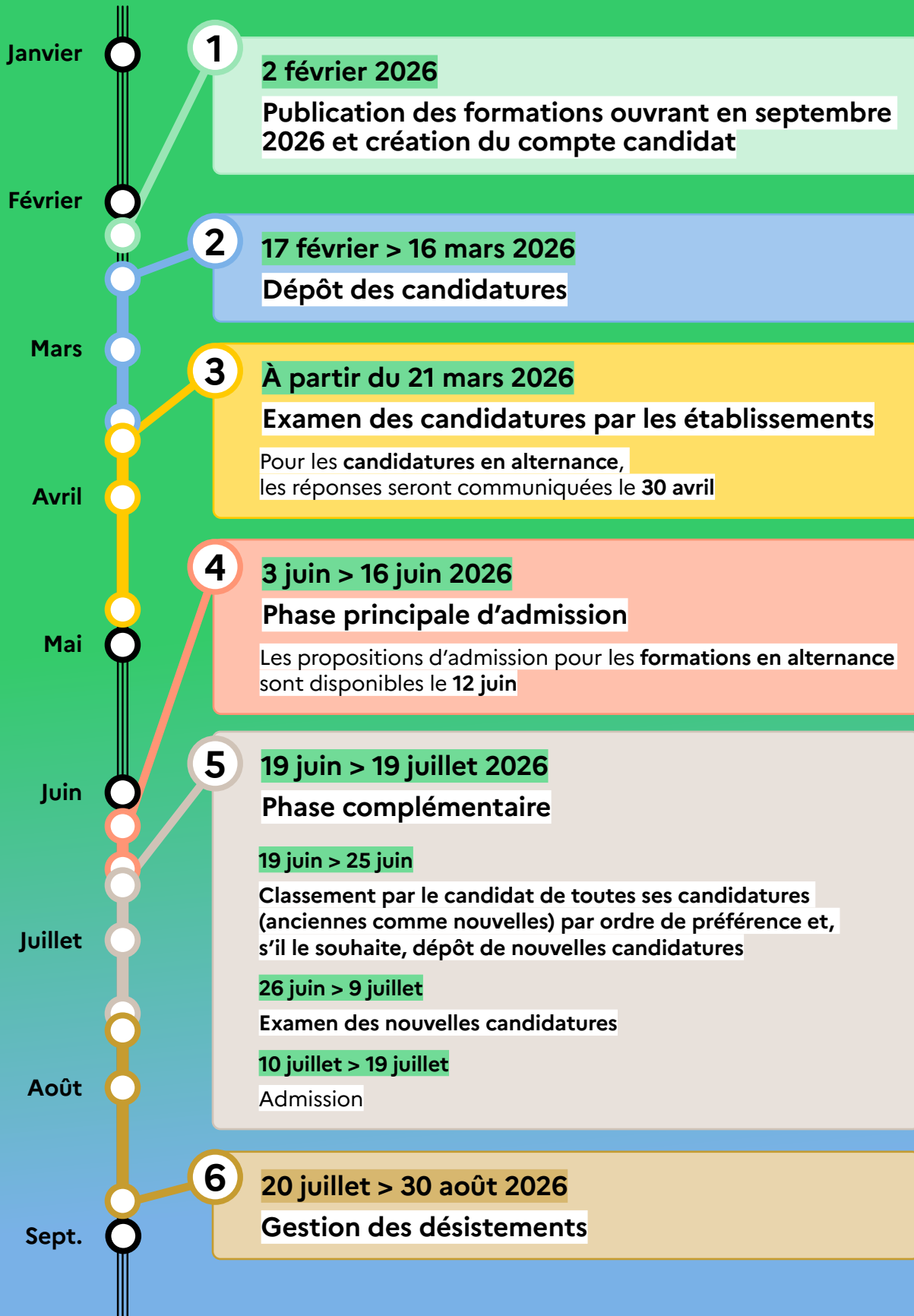
## **QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN DE LA PHASE D'ADMISSION, LE 16 JUIN? 14**

Cas 1 : vous disposez d'une proposition d'admission acceptée définitivement 14

Cas 2 : vous ne disposez pas d'une proposition d'admission acceptée définitivement 14

# CALENDRIER 2026

## Les grandes dates pour intégrer un master



# LES RÉPONSES DES FORMATIONS

Les réponses pour les candidatures de la phase principale sont publiées sur la plateforme le 3 juin 2026 pour les formations classiques et mixtes, et le 12 juin 2026 pour les formations en alternance. En fonction du rang de classement attribué par la formation et du nombre de places disponibles, vous pouvez recevoir trois types de réponse :

- | Si votre candidature correspond aux attendus de la formation, vous recevez :
  - Une proposition d'admission, si votre rang de classement le permet ;
  - Une place sur liste d'attente.
- | Si votre candidature ne répond pas aux attendus de la formation, votre candidature est refusée.

## La proposition d'admission

Lorsque vous recevez une proposition d'admission, celle-ci apparaît dans votre espace candidat, dans l'onglet « Mes candidatures » lorsque vous êtes connecté. Un message apparaît également pour vous indiquer le délai dont vous disposez pour vous prononcer.

### Bonjour

Votre numéro de candidat : **CAND2H56XA4Q**. Utilisez ce numéro dans tous vos échanges avec les équipes Mon Master.

#### Mes alertes

**⚠ Votre réponse est attendue**

Vous avez 1 proposition(s) d'admission dans des formations hors alternance.  
Vous devez répondre à ces propositions d'admission.  
Attention, la date de réponse attendue la plus proche est le 15 avril 23 h 59 (heure de Paris).

- [Voir mes candidatures](#)

La candidature concernée porte désormais un badge jaune afin de l'identifier rapidement.

## Gestion des ressources humaines

# Référence	1701227KTPKR
Modalité(s) d'enseignement	Formation initiale
Motif(s) libre(s)	FC36 - Recette 2025/2026
Lieu(x) d'enseignement	Nantes Université - NANTES CEDEX 1 (44)
Informations complémentaires	Nous voici encore seuls. Tout cela est si lent, si lourd, si triste... Bientôt je serai vieux. Et ce sera enfin fini. Il est venu tant de monde dans ma chambre. Ils ont dit des choses. Ils ne m'ont pas dit grand-chose. Ils sont partis. Ils sont ... <a href="#">Voir plus</a>

**Vous avez reçu une proposition d'admission.**

Vous devez y répondre avant le 15 avril 2026 (heure de Paris).  
Si ce délai est dépassé, la proposition sera automatiquement refusée.

Je réponds à ma proposition d'admission **À COMPLÉTER** [Tout voir](#) ^

**Nantes Université**

[Nantes Université](#)


**PROPOSITION D'ADMISSION**

**Gestion des ressources humaines**

CAPACITÉ D'ACCUEIL  
**2 étudiants**

[Formation intégrée à un regroupement](#)  
[Fiche formation complète](#)

La section «Je réponds à ma proposition d'admission» vous rappelle les différentes options dont vous disposez pour accepter une proposition d'admission.

 **Je réponds à ma proposition d'admission** À COMPLÉTER Tout voir ^

---

Vous avez reçu une proposition d'admission de la part de l'établissement pour cette candidature. Vous devez répondre à cette proposition d'admission **avant le 15 avril 23:59 (heure de Paris)**. Au-delà de cette date, la proposition d'admission sera automatiquement refusée.

Si vous **acceptez définitivement** cette proposition d'admission, vous renoncez à toutes vos autres propositions d'admission. Elles seront automatiquement refusées et bénéficieront à d'autres candidats. Vous devrez alors vous inscrire administrativement auprès de l'établissement.

Si vous **acceptez provisoirement** cette proposition d'admission, vous renoncez à toutes vos autres propositions d'admission. Elles seront automatiquement refusées.

Enfin, si vous êtes un étudiant international extracommunautaire, nous vous invitons, avant de vous prononcer, à vous renseigner auprès de l'établissement quant à d'éventuels frais d'inscription différenciés.

Accepter définitivementAccepter provisoirement

## Accepter définitivement une proposition d'admission

Vous pouvez accepter définitivement une proposition en cliquant sur le bouton «accepter définitivement». Vous perdez toutes vos autres candidatures (dans des formations mixtes, en alternance ou hors alternance).

→ **Confirmer votre acceptation définitive**

En acceptant définitivement cette proposition d'admission, vous perdrez automatiquement toutes vos autres candidatures. Vous ne recevrez plus d'autres propositions d'admission via *Mon Master*.

**Attention : vous devrez vous inscrire administrativement auprès de l'établissement** selon les modalités affichées sur la plateforme.

Confirmez-vous l'acceptation définitive de cette proposition d'admission ?

AnnulerConfirmer

La procédure Mon Master est terminée pour vous, et vous pouvez télécharger une attestation d'admission. Vous devez vous inscrire administrativement auprès de l'établissement, selon les modalités que celui-ci a fixées et qui vous sont communiquées via la plateforme.

## Accepter provisoirement une proposition d'admission

Si la proposition d'admission vous intéresse mais que vous espérez une autre proposition d'admission, par exemple parce que vous avez une place sur liste d'attente à un rang favorable, vous pouvez accepter provisoirement la proposition.

→ **Confirmer l'acceptation provisoire**

Confirmez-vous l'acceptation provisoire de cette proposition d'admission ?

Confirmez-vous l'acceptation provisoire de cette proposition d'admission ?

Attention, vous ne pouvez avoir qu'une seule proposition d'admission acceptée provisoirement à la fois. Si vous recevez plusieurs propositions d'admission en même temps, ou successivement, vous devez à chaque fois indiquer l'unique proposition que vous souhaitez conserver.

Lors de l'acceptation provisoire, vous devez également indiquer :

- ┆ Les places sur liste d'attente dans les formations hors alternance et mixte que vous souhaitez conserver, si vous acceptez provisoirement une proposition d'admission pour une formation hors alternance ou mixte. Vous conservez automatiquement vos places sur liste d'attente et vos placements en recherche de contrat dans les formations en alternance ;
- ┆ Les places sur liste d'attente dans les formations en alternance et les placements en recherche de contrat que vous souhaitez conserver, si vous acceptez provisoirement une proposition d'admission pour une formation en alternance. Vous conservez automatiquement vos places sur liste d'attente dans les formations mixtes et hors alternance.

→ **Confirmer l'acceptation provisoire**

Attention : pour accepter provisoirement cette proposition d'admission, vous devez également indiquer si vous conservez vos éventuelles places sur liste d'attente.  
Confirmez-vous l'acceptation provisoire de cette proposition d'admission ?

Vous devez maintenant vous prononcer sur les candidatures suivantes :

**MENTION : ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION (M2E) CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION**

Enseignement et éducation conseiller principal d'éducation

UGA  
Université Grenoble Alpes  
- UGA

**LISTE D'ATTENTE** Votre position : 31

# Référence	7708016PA18S
☐ Modalité(s) d'enseignement	Formation initiale, Formation à distance
☐ Motif(s) libre(s)	FC33 - Recette 2025/2026
📍 Lieu(x) d'enseignement	Université Grenoble Alpes - UGA - ST MARTIN D HERES (38)

Souhaitez-vous conserver cette candidature ? \*

Conserver  Se désister

**MENTION : DROIT PUBLIC DES AFFAIRES**

MENTION : METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE

## Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

**Succès** x

Les informations ont été enregistrées avec succès.


# Référence	1800801WDVAF
Modalité(s) d'enseignement	Formation initiale
Motif(s) libre(s)	12-17115 FC5 classique
Lieu(x) d'enseignement	Faculté d'économie et gestion - AIX-EN-PROVENCE (13)

**Acceptée provisoirement** Tout voir ^

Vous avez accepté provisoirement cette proposition d'admission. Si vous disposez de places sur liste d'attente, vous êtes susceptible de recevoir de nouvelles propositions d'admission au cours de la phase d'admission.

Pour accepter définitivement cette proposition d'admission, cliquez sur le bouton **Accepter définitivement**. Si vous acceptez définitivement cette proposition d'admission, toutes vos autres candidatures seront automatiquement considérées comme refusées et pourront bénéficier à d'autres candidats.

**Accepter définitivement**



Aix-Marseille Université (amU) 


**ACCEPTÉE PROVISOIREMENT**

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

CAPACITÉ D'ACCUEIL

**4 étudiants**

[Fiche formation complète](#)



Se désister

→ Un message vous informe que vous avez bien accepté provisoirement la proposition d'admission. Un badge vert vous permet d'identifier rapidement la candidature que vous avez acceptée provisoirement.

**Mes candidatures**

**Candidatures classiques (9)**

Candidatures en alternance (5)

## Mes candidatures

Retrouvez ci-dessous les réponses des établissements à vos candidatures.

En cours d'examen (1)
Demandes de contrat (0)
Listes d'attente (2)
Propositions (1)
Refus (4)
Abandonnées (1)

MENTION : METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE

### Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

ACCEPTÉE PROVISOIREMENT
Vous avez accepté provisoirement le 24 mars 2026

Gérer la candidature

# Référence	1800801WDVAF
Modalité(s) d'enseignement	Formation initiale
Motif(s) libre(s)	12-17115 FC5 classique
Lieu(x) d'enseignement	Faculté d'économie et gestion - AIX-EN-PROVENCE (13)

MENTION : CREATION NUMERIQUE

### DESIGN INFORMATIONNEL ET JOURNALISME TRANSMEDIA

LISTE D'ATTENTE
Votre position : 2

Consulter

# Référence	2000066XBG31
Modalité(s) d'enseignement	Formation initiale
Motif(s) libre(s)	12-17115 FC3 classique

## Refuser une proposition d'admission

The screenshot shows the Nantes University admission portal. At the top, it says 'Nantes Université' and 'Gestion des ressources humaines'. A green banner indicates 'ACCEPTÉE PROVISOIREMENT'. Below, it states 'CAPACITÉ D'ACCUEIL 22 étudiants'. There are links for 'Formation intégrée à un regroupement' and 'Fiche formation complète'. A blue diploma icon is visible. At the bottom, there is a button labeled 'Se désister'.

Si vous recevez une proposition d'admission pour une candidature qui ne vous convient plus, vous pouvez la refuser en cliquant sur le bouton « se désister ».

Elle est alors redistribuée aux candidats sur liste d'attente. Vous conservez vos autres propositions d'admissions, places sur listes d'attente et placements en recherche de contrat.

## Délais de réponse

Attention, vous avez un temps limité pour répondre aux propositions. Cette information est affichée dès que vous recevez une proposition d'admission dans votre espace.

The screenshot shows the 'Mes candidatures' dashboard. On the left, there are filters for 'Candidatures classiques (26)' and 'Candidatures en alternance (10)'. The main area is titled 'Mes candidatures' and contains a navigation bar with buttons for 'En cours d'examen (25)', 'Demandes de contrat (0)', 'Listes d'attente (0)', 'Propositions (1)', and 'Refus (0)'. Below this, a card for 'MENTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES' is shown. It features a 'PROPOSITION D'ADMISSION' label and a deadline: 'Répondez avant le 15 avril 2026, 23 h 59 (heure de Paris)'. A 'Gérer la candidature' button is present. The card also lists details: '# Référence: 1701227KTPKR', 'Modalité(s) d'enseignement: Formation initiale', 'Motif(s) libre(s): FC36 - Recette 2025/2026', and 'Lieu(x) d'enseignement: Nantes Université - NANTES CEDEX 1 (44)'.

## Délai pour répondre à une proposition d'admission hors alternance ou mixte

Pour une proposition reçue entre le 3 et le 5 juin, vous avez jusqu'au 6 juin, 23 h 59 (heure de Paris), pour répondre.

Pour une proposition reçue entre le 6 juin et le 15 juin, vous avez jusqu'au lendemain, 23 h 59 (heure de Paris), du jour où vous avez reçu la proposition pour répondre. Aucune proposition n'est envoyée le 16 juin.

→ Par exemple, si vous recevez une proposition le 6 juin, vous devez y répondre avant le 7 juin, 23 h 59.


## Délai pour répondre à une proposition d'admission en alternance

Pour une proposition reçue entre le 12 et le 14 juin, vous devez répondre avant le 15 juin, 23 h 59 (heure de Paris).

Pour une proposition reçue le 15 juin, vous devez répondre avant le 16 juin, 23 h 59 (heure de Paris). Aucune proposition n'est envoyée le 16 juin.

## La liste d'attente

Vous pouvez être placé sur liste d'attente si les capacités d'accueil de la formation sont atteintes. Vous connaissez votre position sur la liste d'attente, et celle-ci évolue une fois par jour en fonction des désistements des autres candidats.

 Liste d'attente Tout voir ^

---

Votre candidature est sur liste d'attente.  
Votre position dans la liste d'attente est : 4.

Votre rang de classement établi par la commission d'examen de l'établissement est : 10.  
0 candidat(s) ont actuellement accepté définitivement leur proposition d'admission dans cette formation.  
0 candidat(s) ont actuellement accepté provisoirement leur proposition d'admission dans cette formation.

L'information relative au rang du dernier candidat appelé dans cette formation l'année dernière n'est pas disponible car il s'agit d'une nouvelle formation.

→ Si vous acceptez provisoirement une proposition d'admission dans une formation classique ou mixte, vous devrez indiquer quelles places sur liste d'attente vous souhaitez conserver.

## Se désister d'une liste d'attente

À tout moment, vous pouvez vous désister d'une liste d'attente. Vous en perdez alors le bénéfice, vous ne pourrez donc plus recevoir de proposition d'admission pour cette formation.

Vous conservez vos autres places sur liste d'attente (pour vos candidatures mixtes, hors alternance et en alternance), vos propositions d'admission en attente de réponse ou l'éventuelle proposition déjà acceptée provisoirement et ainsi que vos placements en recherche de contrat.

## **Le refus**

### Si vous avez été refusé

Chaque formation est tenue de motiver son refus de votre candidature. Le motif apparaît sur votre attestation de refus ainsi que dans le détail de votre candidature. Dans un délai d'un mois à compter du refus, vous pouvez contacter directement la formation pour obtenir des précisions.

### Si vous avez été refusé au motif « dossier invalide »

Si vous avez été refusés au motif « Dossier incomplet ou invalide au regard des conditions administratives fixées par le chef d'établissement », cela signifie que la formation n'a pas pu étudier entièrement votre candidature, par exemple parce qu'il manquait une pièce à votre dossier. L'établissement est tenu d'expliquer en quoi votre dossier était invalide d'un point de vue administratif. Dans ce cas, et si la formation est ouverte à la candidature en phase complémentaire, vous pouvez, pendant la phase complémentaire de candidature (19 – 25 juin 2026), corriger l'élément de votre dossier qui a fait défaut et présenter de nouveau votre candidature dans cette formation.

### L'attestation de refus

Pensez à télécharger votre attestation de refus, elle vous sera utile pour saisir le recteur si vous remplissez les conditions d'éligibilité, et que vous n'avez reçu aucune proposition d'admission. Consultez dès maintenant la page dédiée à la saisine du recteur sur Mon Master → <https://information.monmaster.gouv.fr/la-saisine-du-recteur>

# CAS PARTICULIERS

## Déposer un contrat dans une formation mixte

Si vous avez une proposition d'admission ou une place sur liste d'attente dans une formation mixte, vous avez la possibilité de déposer un contrat ou un certificat d'engagement. Si votre contrat est validé et si vous disposez d'une proposition d'admission acceptée définitivement, vous rejoignez la formation avec un statut d'alternant. Cependant, si vous ne souhaitez pas ou si vous ne trouvez pas d'entreprise et que vous disposez d'une proposition d'admission, vous êtes admis en formation initiale.

Vous pouvez télécharger, dans le détail de votre candidature, une attestation de placement en recherche de contrat. Ce document peut vous être utile lors de votre recherche d'une entreprise.

Certaines formations peuvent mettre à votre disposition un modèle de contrat. Si c'est le cas, vous devez impérativement utiliser ce modèle pour le document que vous allez déposer. Les formations peuvent également préciser les critères d'analyse des contrats, il est important de les prendre en compte afin de maximiser vos chances de voir votre contrat validé au plus tôt par la formation. Retrouvez ces éléments directement dans le détail de votre candidature pour laquelle vous êtes placés en recherche de contrat, dans l'encadré « Mon contrat ».

The screenshot shows a web interface for 'Mes candidatures'. The main heading is 'Commerce international'. Below it, there are details for the application: Reference 17033731WPJX, Modality 'Formation initiale Alternance - Apprentissage Formation mixte', and Location 'Nantes Université - NANTES CEDEX 1 (44)'. A section titled 'Candidature sur liste d'attente' indicates the candidate's position in the waiting list is 8. Below this, a yellow box prompts the user to 'Déposez un contrat d'alternance' if they have one. At the bottom, there is a form titled 'Mon contrat' with a 'TOUT VOIR' button. The form includes a note: 'Téléversez ci-dessous le contrat d'alternance (ou le certificat d'engagement établi avec l'employeur), délivré par le centre de formation en apprentissage partenaire de la formation et attestant de la conformité du futur contrat d'alternance aux exigences du master.' It also states 'Les informations suivies de \* sont obligatoires.' and has three input fields: 'Dénomination de l'entreprise \*', 'SIRET \*', and 'Missions du poste \*'.

Pour déposer un contrat, sélectionnez la candidature pour laquelle vous voulez déposer un contrat. En plus de votre document, vous devez remplir trois informations :

- ‡ Le siret de l'entreprise qui propose de vous prendre en alternance ;
- ‡ La dénomination de l'entreprise ;
- ‡ Les missions de votre poste – assurez-vous bien que les missions soient cohérentes avec la formation pour laquelle vous déposez un contrat ;

Une fois votre document déposé et ces informations renseignées, cliquez sur le bouton « Déposer le contrat ». Tous ces éléments sont alors transmis à la formation pour analyse.

## **Accepter définitivement une proposition d'admission classique et recevoir une proposition d'admission en alternance**

Si vous avez fait des candidatures dans des formations classiques ou mixtes et en alternance, vous pouvez recevoir des premières propositions d'admission à partir du 3 juin. Il est possible d'accepter définitivement une proposition d'admission dans une formation classique ou mixte avant le 12 juin, date à laquelle les propositions d'admission dans les formations en alternance seront transmises. Cette action vous fait renoncer à toutes vos candidatures en alternance. Ainsi, nous vous conseillons vivement d'attendre, au moins, le 12 juin avant d'accepter définitivement une proposition d'admission. Vous avez la possibilité d'accepter provisoirement la proposition d'admission dans une formation classique ou mixte en attendant la transmission des propositions d'admission dans les formations en alternance.

# QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN DE LA PHASE D'ADMISSION, LE 16 JUIN ?

## Cas 1 : vous disposez d'une proposition d'admission acceptée définitivement

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez vous inscrire administrativement auprès de l'établissement. Toutes les informations nécessaires pour réaliser cette action se trouvent dans le détail de votre candidature.

## Cas 2 : vous ne disposez pas d'une proposition d'admission acceptée définitivement

Vous pouvez conserver toutes vos candidatures (places sur liste d'attente, placements en recherche de contrat, éventuelle proposition d'admission acceptée provisoirement) et participer à la phase complémentaire, qui débutera le 19 juin 2026.

Durant cette phase, vous devez classer par ordre de préférence les candidatures que vous souhaitez conserver.

Vous pouvez conserver vos places sur liste d'attente pour participer à la phase complémentaire, à partir du 19 juin. Pour cela, vous devez classer les candidatures que vous souhaitez conserver (anciennes et, éventuellement, nouvelles) par ordre de préférence et enregistrer ce classement. Vous pouvez également déposer de nouvelles candidatures dans les formations ouvertes au titre de la phase complémentaire.

Si vous n'avez **pas participé à la phase principale**, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme à l'occasion de la phase complémentaire : vous pouvez créer votre compte sur Mon Master, remplir votre dossier candidat et déposer des candidatures pour les formations ouvertes au titre de la phase complémentaire.





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MON  
MASTER**



[instagram.com/monmasterinfo](https://www.instagram.com/monmasterinfo)